

#### Departement de l'Agriculture.

Le temps est arrivé d'exprimer ici une pensée de sympathie et d'espérance pour l'organisation de cet important département que la presse du pays a salué avec des vifs et si chaleureux applaudissements.

L'organisation plus étendue de ce Département remonte aux premiers jours de la session de 1862, et ce fut l'honorable Sir N. F. Belleau qui, le premier, inaugura les principales divisions de ce Département. Jusqu'alors la cause de la Colonisation avait été placée sous la direction du Département des Terres.

Mais le zèle intelligent de l'hon. M. Belleau fut bientôt arrêté par un événement politique qui l'empêcha de poursuivre l'exécution de ses excellents projets sur la Colonisation. Le gouvernement dont il faisait partie, fut renversé le 20 mai 1862.

Quelques mois auparavant ce monsieur avait écrit à ses agents d'émigration, envoyés en Europe, ces paroles pleines de sagesse :

" Vous ne cesserez de vous rappeler qu'une émigration *non choisie* n'est pas ce que l'on désire et ce que l'on cherche. Le Canada n'offre pour le moment d'avantages qu'à ceux qui ont l'intention de coloniser les terres de la couronne."

L'événement politique dont je parle plaça la cause de la Colonisation entre les mains de l'honorable M. EVANTUREL, qui s'est acquitté de cette importante mission avec toute l'énergie possible. Sa constante préoccupation fut de rechercher les moyens les plus propres à faire ouvrir dans le pays de nouveaux chemins, et d'amener l'aisance chez les colons en les faisant participer à ces travaux, comme son prédécesseur.

*L'Agriculture, la Colonisation, l'Immigration, les Statistiques, les Arts et les Inventions*, sont autant de branches particulières attachées à l'organisation générale du Département, suivant que le constate le beau Rapport de l'hon. M. Evanturel pour 1862, et dans lequel nous lisons ce qui suit :

" Si les Canadiens veulent devenir une nation forte, riche et indépendante, il faut de toute nécessité qu'ils se hâtent de s'emparer de nos terres incultes et de les exploiter le plus vite possible, avant qu'une autre main ne vienne exploiter avant eux cet héritage immuable que lui ont laissé leurs ancêtres."

Au moment où je trace ces lignes (25 juillet 1863), un nouvel incident politique vient terminer la carrière officielle de l'hon. M. Evanturel qui, à son tour, dépose les

intérêts de l'agriculture et de la colonisation entre les mains d'un successeur, dans la personne de l'hon. M. LETELLIER, qui tiendra à honneur de compléter l'œuvre de ses devanciers.

A la vue de ces changements répétés, et pour épargner à la Colonisation les épreuves si désastreuses que créent toujours ces crises politiques, je crois qu'il serait à propos que la branche de la *Colonisation* du Département de l'Agriculture fut divisée en deux sections, comme l'est celle de l'ouverture des chemins,—dont l'une serait pour le Haut et l'autre pour le Bas-Canada, en tête de chacune desquelles serait placé un chef de bureau habile, expérimenté, et possédant une connaissance exacte des ressources et des besoins de la colonisation dans sa section respective, et qui agirait sous la direction de l'honorable Ministre de l'Agriculture.

Une semblable organisation serait d'un puissant secours pour le Ministre d'Agriculture, en même temps que chacune des sections de la province, serait appelée à faire progresser chez elle l'agriculture, la colonisation et l'immigration comme elle l'entendrait, avec l'harmonie, sans entraves comme sans jalouse de races, puisqu'elles auraient un représentant dans le bureau même de l'Agriculture, en rapport avec le Ministre chargé de l'initiative.

Je livrerais respectueusement cette suggestion à l'attention du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, ayant l'intime conviction que ce projet serait fécond en bons résultats si on l'adopte, et surtout si on donne la préférence au mérite, en dehors de toute préoccupation politique, dans le choix à faire pour remplir convenablement cette utile mission.

Je comprends que la mise en opération des diverses choses énoncées dans ce dernier chapitre ne saurait être l'affaire d'un jour; toutefois, les idées sont là: c'est au temps à déterminer les phases de leurs développements. N'oublions pas, cependant, qu'il faut coloniser!

Coloniser!.....c'est venir en aide aux intérêts des familles qui ne possèdent rien; c'est une énergique propagande entreprise pour le compte de l'Etat.

Coloniser!.....c'est assurer la conservation de notre nationalité; c'est réformer les mœurs, agrandir le règne de la civilisation, et faire bénéficier le pays de ses travaux.

Cette sainte cause, si énergiquement soutenue par le Clergé, mérite donc sous tous